
BULLETIN

M. le commandant Rinn nous adresse une intéressante communication, que nous nous empressons de reproduire, sûrs d'être ainsi agréables à tous les amis de l'histoire de l'Algérie :

Dans le numéro 170 (mars-avril 1885) de la *Revue africaine*, notre collègue M. Féraud, relatant le massacre de la garnison de Biskra en 1844, dit que le sergent-major Pelisse réussit à s'échapper par une fenêtre. C'est la version officielle ; mais elle n'est pas rigoureusement exacte. S'il avait été au milieu de ses hommes, le sergent-major Pelisse, qui était un brave et digne sous-officier, se serait fait tuer comme ses chefs et comme ses soldats, et, l'eût-il voulu, il n'aurait pas pu s'échapper ainsi.

Les faits se seraient passés autrement, au dire des indigènes de Biskra et des officiers qui ont habité cette ville il y a une vingtaine d'années. Étant lieutenant, en 1866, je les ai entendus raconter de la façon suivante par plusieurs officiers supérieurs et par l'héroïne même de cet épisode.

« Le 12 mai 1844, le sergent-major Pelisse, sollicité avec une insistance inouïe, depuis plusieurs jours, par une fille des Oulad-Naïl, avait découché. Quand il entendit les coups de feu et les cris, il voulut rejoindre la caserne. Mais cette fille lui montra alors qu'il en était coupé par la foule des assiégeants, et elle lui déclara que c'était parce qu'elle connaissait l'existence de ce complot qu'elle avait tant insisté pour qu'il passât la nuit chez elle, estimant que c'était là le seul moyen de le soustraire au massacre projeté. Elle lui fit alors revêtir une gandoura arabe, et le conduisit à 30 kilomètres de Biskra, à Tolga, où elle le fit remettre aux mains du marabout Si Ali ben Amer, chef des Rahmania,

homme d'une grande bonté, qui accueillit fort bien le fugitif et le garda jusqu'au jour où il put le faire reconduire sans danger à Batna. »

Ce marabout est toujours resté, depuis, grand ami des Français.

Quant à la fille, dont j'ai oublié le nom réel, c'était, en 1866, une très vieille femme, à laquelle on donnait familièrement l'appellation de « Chikha (1). » Elle était « l'amin (2) » des filles libres des Oulad-Naïl, et leur intermédiaire avec la police ou les autorités locales.

Richement vêtue, couverte de bijoux, elle présidait aux « Nbita (3) » auxquelles les officiers et fonctionnaires faisaient assister les touristes de distinction. On lui avait donné la jouissance d'une petite maisonnette domaniale ou communale et elle était traitée par tous avec une grande bienveillance, ce dont elle était très fière.



(1) *Chikha*, féminin de *chikh*, vénérable, ancienne, etc.

(2) *Amin*, syndic, représentant, etc.

(3) *Nbita*, danse de femmes.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.